



Crots Avenir

Journal d'Informations Communales

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Conseil Municipal 16 juillet 2015

Réalisations

Marché Estival
Abri bus
Nouvelles places au camping
Chapelle La Montagne
Route des Sagnières

Manifestations

Pavillon bleu
Cérémonie Maurice Tiran
Saint Laurent
Médiévales
Salon des Arts
Forum des Associations
Crots d'avant

Remerciements

Des nouvelles des Associations

Amicale Philatélique
ASPEC
Parents d'élèves
Animation du village
Bibliothèque
Club du temps libre
Kung Fu Wushu
RAM

Ecole

Abbaye de Boscodon

Parc National des Ecrins

Projets

Skate Park, terrain multisports
Eglise St Laurent
Musée de la Charcuterie
Propriété Serres

Espace Multimédia

Dernières Brèves
Infos Crots Pratique
Elections régionales
Etat Civil

Nos compatriotes illustres

Photo : René CONRAUD



Le mot du Maire



Chères Crétorines, chers Crétorins,

La vie reprend son cours, même si c'est très difficile.

L'été s'est achevé avec ses fortes chaleurs, la saison des champignons est bien entamée et il nous faut préparer l'hiver et le déneigement.

L'inquiétude concernant les baisses des dotations de l'état monte. Les élus et les maires en particulier (avec l'association des maires) sont très mobilisés contre cette politique qui risque de mettre en péril le fonctionnement et l'avenir de nos communes. A ses administrés, une commune se doit d'apporter un certain nombre de services (la cantine, le portage des repas à domicile, le déneigement, la garderie...). Elle doit également entretenir le réseau routier, l'école... Pour cela, il faut des ressources : les dotations d'état, les impôts, les revenus annexes (camping, vente de bois et locations pour Crots).

Pour notre commune, cette baisse des dotations est loin d'être négligeable : en 2015 - 30 000 €, pour 2016, les prévisions sont de - 60 000 €, pour 2017 de - 90 000 €, ce qui fait sur 3 ans une baisse de disponibilité de 180 000 €. Pour bien vous faire comprendre le problème : un point d'impôt pour la commune de Crots représente 3 000 € !!

Vous le voyez, le conseil municipal a des sujets de réflexion : faire des économies, trouver de nouvelles ressources, redéfinir nos projets. Je réunis d'ailleurs les adjoints et les conseillers délégués une fois par semaine pour évoquer les dossiers communaux. Enfin, je tiens à remercier nos sponsors qui nous permettent d'organiser de belles fêtes d'été dans le village.

Bonne lecture et bon automne !

Jean-Pierre GANDOIS

Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 16 juillet 2015

Acquisition de matériels pour les services techniques – Plan de financement (annule et remplace la délibération n° 21/2015)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 21/2015 concernant le plan de financement pour l'acquisition de matériels pour les services techniques. Après réception d'un courrier d'accord d'une dotation de Madame la Sénatrice pour ce projet, il convient de modifier le plan de financement comme suit : Région 14 876,16 € ; Réserve parlementaire 5 000,00 € ; autofinancement 11 115,84 €, soit un coût total de 30 992,00 €.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité.

Signature d'une convention e.projet « Plateforme mutualisée pour la publication de site web »

Le Maire informe l'Assemblée que le Pays SUD a conventionné avec Web Senso pour la réalisation d'une plateforme mutualisée pour la publication de site web et formation, projet inscrit dans le programme LEADER « une terre d'accueil, des montagnes de services ». Ce projet concerne les Communautés de Communes et Communes partenaires, dont Crots. Il restera à la charge de la Commune une part de la maintenance annuelle et l'assistance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention et à inscrire au budget les dépenses inhérentes à ce projet.

Tarif location de draps au camping municipal

Monsieur le Maire propose d'instaurer un nouveau service de location de draps au camping pour les locataires de mobil-homes et propose le tarif de 10 € le kit pour un lit, par personne et par séjour.

Le Conseil Municipal approuvé à l'unanimité.

Loyer cave située en-dessous de la Poste

Le Maire expose aux membres du Conseil que suite à la location des appartements T2 et T3 situés au-dessus de l'Agence Postale, il serait également possible de louer la cave pour les locataires d'un des deux appartements.

A l'unanimité, le Conseil accepte de louer la cave et fixe le tarif de location mensuel à 20 €.

Vente du matériel et du mobilier du Gîte de la Draye

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la vente du fonds de commerce du Gîte de la Draye par M. Joël BLANC à M. BERNARD, il conviendrait également que ce dernier achète le mobilier, propriété de la Commune. Me VIGUIER, sur sollicitation de la Mairie, a estimé la valeur du matériel et du mobilier à 26 464 €. M. BERNARD se porte acquéreur de ces biens au même prix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente de ces biens à M. BERNARD pour un montant de 26 464 € (hors frais de notaire supportés par l'acquéreur) et autorise le Maire à signer les documents et actes y afférant.

Horaires Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Le Conseil accepte de reconduire pour l'année scolaire 2015/2016 les mêmes horaires que l'année précédente

Autorisation défrichement Gaudy

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 84/2014 du 27 novembre 2014 autorisant la création d'une aire de stockage pour l'entreprise GAUDY sur une partie des parcelles cadastrées B.190 et B.2186 pour une superficie de 1.955 ha. Afin de pouvoir occuper ce terrain, l'entreprise GAUDY va devoir procéder à un défrichement qui nécessite l'accord de la Commune et une autorisation préfectorale. L'entreprise devra prendre à sa charge les éventuelles mesures compensatoires prévues par le Code Forestier (type maintien et renforcement d'une bande boisée de 10 m le long de la piste) en sus de l'instauration d'une réserve boisée de 7.59 ha par la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que l'entreprise GAUDY dépose une demande de défrichement et l'effectue après obtention des autorisations nécessaires et charge le Maire de signer si nécessaire une convention qui validera l'ensemble des mesures compensatoires.

Demande de délivrance de coupe affouagère à partager sur pied

Les membres du Conseil, à l'unanimité :

- choisissent les garants de la coupe suivants : Jean-Noël BONARDI, Lionel RAIMBAULT, Henri DUSSERRES,
- fixent le délai d'exploitation du lot d'affouage du 1^{er} juin au 1^{er} octobre de la même année. Le pillage, réservé aux affouagistes, ne pourra avoir lieu que sur la période du 2 octobre au 1^{er} novembre de la même année. A compter du 2 novembre, les affouagistes seront déchus de leurs droits.
- Fixent le montant de la taxe d'affouage à 30 € par feu.

Décision modificative n° 1-2015 budget eau – compte redevance pollution domestique

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de revoir le budget de l'eau 2015 et plus précisément d'augmenter les crédits de 3 100 € sur le compte 701249.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Agrandissement du cimetière

Vu le nombre croissant d'habitants et le manque de places disponibles dans le nouveau cimetière du village, le Maire propose de procéder aux démarches et travaux nécessaires pour l'agrandir sur les parcelles C.2489 et C.3286 pour partie.

L'Assemblée décide l'agrandissement du cimetière à l'unanimité.

Vente d'un bien, le Ranch du Boscodon (annule et remplace la délibération n° 04/2015)

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que l'acquéreur mentionné dans la délibération n° 04/2015 du 29/01/15 s'est désisté. Il rappelle que le Service des Domaines avait estimé le ranch (parcelles et bâtiments) à 24 845 €. Il indique que Mme Fanny COLONNA et M. Yohan ZEMMAL se sont porté acquéreurs au prix de 30 000 €.

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente du ranch à Mme COLONNA et M. ZEMMAL pour un montant de 30 000 € (hors frais de notaire supportés par l'acquéreur).

Demande d'élaboration d'un SCoT à l'échelle du Pays SUD

Le Maire expose que suite à l'approbation des lois ALUR et Grenelle 2 et en application des statuts du 26 septembre 2013 de la Communauté de Communes de l'Embrunais, il est nécessaire d'élaborer un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) afin de définir et de mettre en œuvre un urbanisme plus économique en termes de foncier, d'aménagement, d'énergie et d'impacts environnementaux. L'élaboration de ce SCoT devra intervenir avant le 1^{er} janvier 2017, faute de quoi l'application de l'article L .122-2 du Code de l'Urbanisme, limitera les ambitions de développement résidentiel et économique du territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à demander à la Communauté de Communes de l'Embrunais d'élaborer un SCoT, sous réserve de l'approbation des Communautés de Communes de l'Embrunais, du Savinois et de la Vallée de l'Ubaye et des Communes de La Bréole et Saint Vincent les Forts. Il désigne le Pays SUD comme chef de file pour engager les procédures en collaboration avec les Communautés de Communes et Communes compétentes.

Vente d'une partie de parcelle à GANDELLI/BENNETT

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée le souhait de Mme Carole GANDELLI et M. Gregory BENNETT d'acquérir 3 000 m² sur la parcelle B.2494 située en face de leur entreprise. Le Service des Domaines a estimé le m² à 18 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la vente de 3 000 m² de terrain à Mme GANDELLI et M. BENNETT sur la base de l'estimation des Domaines (hors frais de notaire supportés par les acquéreurs).

QUESTIONS DIVERSES

Pavillon Bleu

Monsieur le Maire informe le Conseil que la plage de Chanterenne vient d'obtenir le label « Pavillon Bleu ».

Camping municipal

A ce jour, il reste une dizaine d'emplacements libres.

Animations estivales

Jean-Noël BONARDI annonce le programme des manifestations à venir : fête du pain, soirée jazz, fête patronale de la St Laurent et médiévale, salon des arts.

Réalisations



Marché estival

Tous les dimanches matins de l'été, une quinzaine de marchands et artisans se sont retrouvés à la Croix Germaine, devant le parcours aventure, pour proposer leurs produits locaux aux estivants et habitants. Tourtons, ravioles, fruits, charcuteries, miel, ou encore bijoux et plantes médicinales étaient proposés. Ce marché rend bien service aux villageois et aux campeurs.

Abri bus

Suite à des actes de vandalisme, l'abri bus situé à côté de l'école a été entièrement restauré par les agents du service technique de la mairie.



Aménagement places au camping La Garenne



Certaines places du camping ont été réaménagées, afin de rendre le site encore plus agréable pour nos amis touristes qui, cette année encore, ont répondu présents.

Restauration de la chapelle Saint Florent à La Montagne

Face au four communal, et site de la traditionnelle fête du pain, La Chapelle Saint Florent vient d'être joliment restaurée par des travaux de confortement et reprise de l'enduit extérieur et intérieur.



Réhabilitation du chemin communal Les Sagnières - Les Berthes



Ce chemin communal qui était devenu peu praticable a été complètement réhabilité pour l'été 2015.

Les Manifestations

Pavillon bleu à la plage de Chanterenne

C'est à l'occasion de « Faites du Lac », organisé par le SMADESEP, que le samedi 27 juin 2015, la plage de Chanterenne a été labellisée « Pavillon Bleu » par l'office français de la fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe. Notre commune fait donc partie des 23 nouvelles communes françaises à bénéficier de ce label. Le « Pavillon Bleu » est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. En tant que touriste, se rendre sur une plage Pavillon Bleu c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité. La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont également pris en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locales. Les communes engagées dans le label organisent tout au long de l'année et particulièrement pendant la saison estivale des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes.



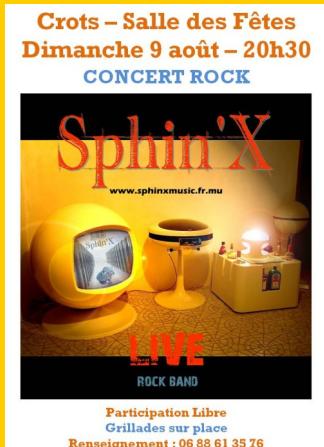
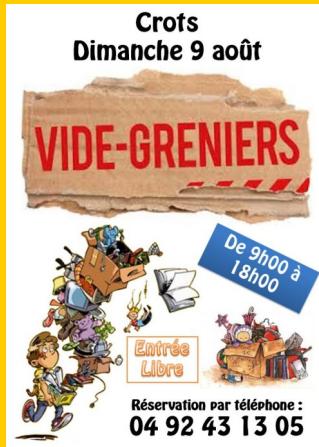
Cérémonie à la mémoire de Maurice Tiran



C'est une famille courageuse qui serrait les rangs, le 25 juillet, devant la stèle érigée à la mémoire de l'un des siens, Maurice, tombé ici sous les balles ennemis un triste jour d'été 1944. Ils étaient là en ce jour de commémoration, neveux et nièces, pour soutenir, de leur affection, Marthe Teissier, dernière survivante de cette famille qui a donné deux de ses fils à la France.

Saint Laurent

La traditionnelle fête de la Saint Laurent s'est déroulé les 8 et 9 août. La fête a débuté le samedi soir, à la salle des fêtes, par une soirée italienne où polenta et musette se sont bien accordées. Le vide grenier, prévu le lendemain, a dû être annulé en raison d'une pluie battante. La fête s'est clôturée sur un concert de rock, assuré par le groupe Sphin'X. Les 2 soirées ont fait salle comble. L'ambiance y était très conviviale et très animée.



Médiévaux

L'ours Valentin a paradé pendant les 2 jours des Médiévaux

Les Médiévaux ont débuté le 10 août malgré un ciel menaçant. Le campement des chevaliers de la Guilde de la Grenouille s'est installé pour des animations tout au long des 2 jours. Les Frères lumières ont de leur côté proposé des spectacles et déambulations musicales aux rythmes des tambours, avec jongleurs et cracheurs de feu. Mais l'attraction du premier jour, c'était Valentin. Tournage publicitaire avec Teddy Riner, ou tournage télé avec Mimie Mathy pour « Joséphine ange gardien », l'ours noir Valentin de 6 ans est une star internationale de 250 kg ! Considéré comme gibier, donc autorisé à l'abattage, cet animal a eu la chance de naître dans un zoo texan et donc d'échapper à une traque permanente. Valentin, c'est l'ours câlin et affectueux, élevé au biberon, présenté avec beaucoup d'humour par la compagnie Atchaka durant les deux jours des Médiévaux, sans muselière, sans artifice, en totale complicité avec son dresseur, Frédéric Chesneau.

Des rapaces et des cracheurs de feu pour la clôture des Médiévaux

La fauconnerie puise sa source il y a plus de 4000 ans et serait née sur les plateaux d'Asie Centrale. Elle est avant tout l'art d'élever et de dresser les rapaces pour la chasse. Les fauconniers de Griffondor (d'Alès dans le Gard) et la confrérie des dragonniers du temps présentaient des rapaces lors des Médiévaux de Crots. Une prestation étonnante, pédagogique, presque envoûtante. Car les rapaces ont cette noblesse naturelle, ce port de tête, cette envergure et ce regard perçant qui les caractérisent.

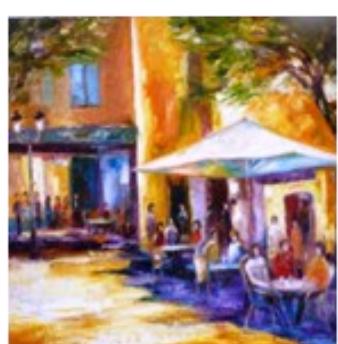
Il y avait foule pour écouter l'histoire ancestrale de ces rapaces et l'évolution de la Fauconnerie, placée au patrimoine culturel immatériel par l'Unesco en 2010. On a pu admirer Paquita la buse, Nala le hibou, ou Elsu le faucon Pellerin. Mais l'attraction de la prestation, c'était Hermione, une magnifique buse qui allait de bras en bras à la demande des fauconniers. Les enfants du public étaient conviés à enfiler un gant, adapté à recevoir les serres du rapace. Tous les doigts se levaient pour prendre son tour, certains suppliaient, d'autre pleuraient pour obtenir un sésame.

Les Médiévaux se sont clôturées le 11 août en fin d'après-midi, avec une autre prestation tout aussi étonnante et spectaculaire, celle des frères lumières. Cracheurs de feu et musiciens percussionnistes ont proposé, pendant les deux jours de festivités, des spectacles qui ont enchanté le public. Torches, diabolos, bâtons, éventails, chaque accessoire de jonglerie brillait de mille flammes, manipulées avec talents par les artistes de la troupe. La municipalité affine son programme d'année en année pour offrir au public du grand spectacle et des activités pour tous.



Salon des Arts

Figuratif ou abstrait, peinture ou sculpture, l'art était à l'honneur le week-end du 5 et 6 septembre à Crots pour la troisième édition du Salon International des Arts. La salle des fêtes a été transformée en musée, avec des allées, de grands murs blancs, des promontoires. Il était agréable de déambuler et de contempler des œuvres d'artistes de renommée européenne. Cinq peintres et deux sculpteurs étaient invités à exposer leurs sculptures d'argile ou de plexiglas, leurs aquarelles, peintures à l'huile, et peintures sur verre. Il y avait des couleurs éclatantes, des ombres, des lumières, des paysages, et beaucoup d'émotions qui émanaient des toiles. Le maire Jean-Pierre Gandois a félicité le travail des artistes, Monique Yenco Fusella, Michel Buret, Pascal Niau, Petr Beranek, Cristina Marquès, Alain Moreau et Anita Perez, et celui d'Armande Mellin, la coordinatrice artistique, qui sait débusquer les talents. Carole Chauvet et Marc Viossat, conseillers départementaux, présents lors du vernissage, ont reconnu une manifestation culturelle et artistique d'importance et une équipe compétente aux commandes de l'organisation. La sénatrice haut-alpine, Patricia Morhet-Richaud, passionnée de peinture, a parrainé l'évènement et s'est dite surprise par la qualité des œuvres et l'émotion qui s'en dégage. « Ce salon est une parenthèse enchantée, un moment privilégié face au tableau noir de l'actualité mondiale ». Plus de 800 visiteurs étaient au rendez-vous durant ces deux jours.



Forum des Associations

Douze associations ont répondu à l'invitation de la municipalité le 12 septembre pour présenter au public leurs activités et programme de l'année. L'Amicale philatélique et cartophile qui préparait son exposition annuelle des 3 et 4 octobre à la salle des fêtes, ayant pour thème les champignons. Les Amis de l'Abbaye et l'ASPEC seront mobilisés pour des visites de l'Abbaye et du château de Picomtal les 19 et 20 septembre pour les journées du patrimoine. Le Club du temps libre a repris ses cours de gym et remise en forme à la salle des fêtes, l'association d'animation du village poursuit ses actions tout au long de l'année, pendant que l'association de mise en valeur du musée de la charcuterie attend de connaître son sort. Aux côtés des Crétorines, des associations embrunaises avaient fait le déplacement; parmi elles, Sylvia Lalain et son théâtre Couleurs du Vent. Il y avait aussi Vivace, Euroscope, et deux associations sportives qui étaient en démonstration sur les tapis de la salle des fêtes, l'Aïkido et le Kung Fu Wushu embrunais. Le verre de l'amitié a été offert à tous les participants à l'issue du forum.



Crots d'avant : « Les Crottes »

Le dimanche 18 octobre, à la salle des fêtes, c'est un retour dans le passé que nous ont offert des associations Crétorines : Amicale Philatélique et cartophile, Association de Promotion du Musée de la Charcuterie, l'ASPEC, la bibliothèque, les Vieilles Joyeuses, l'Association d'Animation, les Parents d'élèves... à travers des documents, livres, objets d'époque, voitures, projection vidéo, échange. C'est près d'une centaine de personnes qui s'est déplacée pour revivre ce moments d'antan...



Remerciements

Les différentes manifestations estivales se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont connu un vif succès. Chaque année, la municipalité essaie de dynamiser au maximum le village. De nombreux sponsors ont répondu favorablement à notre demande d'aide en participant financièrement à l'organisation des fêtes de la commune. Leur aide a été très appréciée. Nous tenons donc à remercier une nouvelle fois la Communauté de Communes de l'Embrunais, EDF, Super U, Scara et Compagnie, les Etablissements Joubert, l'Atelier d'Architecture Christophe Zérillo, le Macumba, l'Imprimerie Labouré, le Garage Catalano, MMA, la Routière du Midi, la SARL Bachenet Baral, Fromages et Traditions, la Pizzeria Chez Pierrot, Vicat, le Paint-Ball de Crots, Véolia, LocMat, Bricomarché, le Gite de la Draye, la Clé Informatique, Ced U'services. Nous tenons également à remercier tous les bénévoles pour leur participation active.

Nouvelles des Associations

Amicale Philatélique et Cartophile

Nous remercions les personnes qui ont participé à notre loto du 15 juillet. Nous avons repris nos réunions mensuelles fin août et la « Fête de l'Amicale » les 3 et 4 octobre sur le thème « Les Champignons », exposition philatélique et cartophile avec deux exemplaires exceptionnels de morille et d'amanite tue-mouche.

Nous serons présents le dimanche 18 octobre pour « Crots d'avant ».

Le samedi 28 novembre nous proposerons une journée « Découverte de la Philatélie », de 9h à 18h, ouverte à tout public : nous comptons sur la participation de toutes les personnes curieuses de philatélie et cartophilie.

Marie-Claire Pansin, La Présidente



ASPEC

LES POMPIERS DES CROTTES EN 1966 : Au début de cette année 2015 l'Association patrimoniale ASPEC (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Environnement de Crots), a une nouvelle fois distribué gracieusement son journal annuel d'information à ses adhérents et à toute la population. Celui-ci présentait notamment en dernière de couverture, un poster en noir et blanc représentant l'ensemble des éléments de la compagnie de Sapeurs Pompiers Volontaires des « Crottes » en uniforme, il va y avoir un demi siècle de cela, c'était en... 1966, un scoop en quelque sorte ! Ils étaient 19 ce jour-là... Nombre d'entre eux - 14 - ne sont hélas plus de ce monde. Beaucoup de lecteurs ont reconnus un certain nombre de ces hommes, mais nombreux sont ceux qui se sont interrogés sur l'identité de certains et nous ont interrogé. Sans attendre le bulletin de l'ASPEC de l'an prochain, nous avons donc décidé d'apporter rapidement une réponse grâce à ce numéro de « Crots Avenir ». C'est donc avec plaisir que nous reproduisons ici la dite photo sur laquelle nous avons porté un numéro sur les divers personnages, chacun correspondant dans le tableau ci-dessous, au nom de chaque individu. Pour ceux qui malheureusement sont décédés, une petite croix accompagne leur nom qui est également souligné :

1 = Lucien VAïANO – **2 = Emile ALBRAND** (Le Drouvet) + – **3 = Gabriel MICHEL** (Le Bois) – **4 = Auguste JANS** (Picontal) + – **5 = René GARNIER** (Le Poët) + - **6 = Mathieu NOE** (Le Forest) + - **7 = Robert GENDRE** (La Montagne) + - **8 = Gaston BOREL** – **9 = Auguste BRUNACHE** – **10 = Louis BLANC** + - **11 = Vincent ESPITALIER** – **12 = Louis BESSON** (Le Village) + - **13 = Lucien MICHEL** (St. Jean) + - **14 = Momon GIRARD** (Marlès) + - **15 = Fernand IMBERT** (Beauvillard) + - **16 = Emile BONNABEL** (Picontal) + - **17 = Roger-Bruno ALBRAND** (Combebard) + - **18 = Firmin IMBERT** (La Montagne) + - **19 = Jeannot ALBRAND** (L'Osselin) + - **20 = Marius MAUREL** + (Du Café ALBRAND, bar MANU aujourd'hui).



Association des Parents d'élèves

Association
parents d'élèves



CROTS

L'association, rappelons-le, a pour but d'accompagner le corps enseignant dans leurs projets éducatifs, culturels, pédagogiques et sportifs. Grâce aux multiples actions engagées chaque année, elle contribue financièrement à la réalisation de nombreuses sorties, activités et découvertes. Cette réussite est aussi la vôtre : enfants, parents, grands-parents, amis, habitants de Crots et enseignantes. Un grand merci à tous pour votre aide si précieuse et votre accueil toujours aussi chaleureux. Une nouvelle équipe a pris les rennes de l'Association mais toute aussi motivée et prête à tenir le même engagement pour l'avenir de nos enfants. Notez déjà dans vos agendas les dates très importantes à retenir :

- 15 novembre 2015 : Foire aux jouets
- 17 décembre 2015 : Marché de Noël avec vente des objets et mets appétissants confectionnés par nos écoliers, échange du verre de l'amitié autour d'un vin chaud ou d'une soupe chaude pour les amateurs
- Courant janvier : concours de belote
- Février : Chandeleur

Bien d'autres projets sont en préparation, nous vous tiendrons informés...

Au nom de tous les membres de l'association, Sylvine Bonnafoux, La Présidente

Association d'Animation du Village de Crots

Nous voilà en automne avec ses couleurs féériques. Un temps qui nous porte calme et sérénité pour pouvoir apprécier la nature dans toute sa splendeur. On repense à tous ces bons moments passés depuis 10 mois. L'AAVC n'a pas chômé et a pu vous apporter plein de bonnes distractions notamment sur la musique : Chants sacrés à Saint Jean, soirée chanson française avec Simon et Christine (très appréciée), concert de Jazz avec Francis Montoya, soirée Rock avec le groupe Sphin'x, et des repas musette qui ont fait salle comble. Nous finirons l'année avec un repas couscous le 7 novembre, un après midi « Noël à Crots » pour les enfants, le 19 décembre, suivi d'un concert pour petits et grands. Deux petits mots sur les mois passés : Le vide greniers du 1er mai qui a dû être reporté au 10 mai à cause du mauvais temps, mais ce fut un très gros succès malgré tout, la Foire d'été le 7 juin, mitigée, à revoir, la Foire Professionnelle de la brocante, réussite, le 26 juillet la fête du pain, très beau succès, plus de 100 personnes. Le 23 août, rassemblement des vieilles voitures avec « les Vieilles Joyeuses », malgré la pluie, une soixantaine de voitures et 200 participants. Un verre de l'amitié offert par l'AAVC et la charcuterie offerte par notre ami Jean Gilbert. Un grand merci aux bénévoles, ils sont formidables. Nous avons aussi participé aux animations organisées par la mairie et toujours avec plaisir et conviction car cela donne vie à notre village. Je tiens, en tant que président, à remercier toutes les associations qui ont participé et qui ont contribué à la réussite de toutes nos actions de divertissement. Le mega loto du 11 octobre, près de 200 personnes ! « Crots d'Avant, les Crottes » qui a réuni une centaine de personnes avec le concours de Roger Cézanne, notre historien de renommé départementale, l'Amicale Philatélique et Cartophile, la bibliothèque, l'ASPEC, le musée de la charcuterie, les Vieilles Joyeuses et les parents d'élèves. Merci à tous. Le mot de la fin sera pour Monsieur Jean-Pierre Gandois, le conseil municipal, les employés techniques et les secrétaires qui, en plus de leur travail, nous ont apporté le maximum en heures bénévoles. Merci à toutes et tous au nom de l'AAVC. Je vous souhaite une excellente fin d'année.



Amicalement vôtre !

PS : Pour le corso fleuri qui aura lieu en juillet 2016, nous faisons appel à tous bénévoles pour préparer les chars !

Jean-Noël Bonardi, Le Président

Bibliothèque : « Livre à vous ! »

Il existe, dans le village Crétorin, une bibliothèque ouverte à tous ceux qui cherchent, à tous ceux qui s'instruisent, à tous ceux qui se posent des questions, à tous ceux qui veulent du nouveau, à tous ceux qui aiment se divertir, à tous ceux qui...(). Blottie entre la poterie et la poste, regardant majestueusement l'église St Laurent, la bibliothèque vous offre son écrin de livres et de DVD ainsi que des CD audio, bien aidée en cela par la Bibliothèque Départementale des Prêts. Autant dire qu'il est possible d'y trouver vos BD, vos romans, lettres agrandies ou non, vos biographies, vos documentaires, vos fictions en "sciences" ou en "fantasy" que notre équipe de bénévoles sera ravie de vous présenter surtout que l'inscription est gratuite et que vous pouvez prendre deux, trois livres pour un mois, 1 DVD pour 1 semaine et qu'une navette BDP circule tous les trois mois (prochain passage le 22 octobre) pour mieux alimenter nos, vos envies...

La Bibliothèque municipale est ouverte :

Octobre:

Le mercredi de 10 à 11 h et de 16 à 17:30 h

Le jeudi de 16 à 17:30 h.

Un samedi sur deux de 16 à 17:30 h

elle sera fermée pendant les vacances de la Toussaint.

Novembre: (changement d'horaires)

Le mercredi de 10 à 11 h et de 15 à 16:30 h

Le jeudi de 16 à 17:30 h.

Samedi 14 et 28 de 10:30 à 11:30 h

Décembre:

Le mercredi de 10 à 11 h et de 15 à 16:30 h

Le jeudi de 16 à 17:30 h.

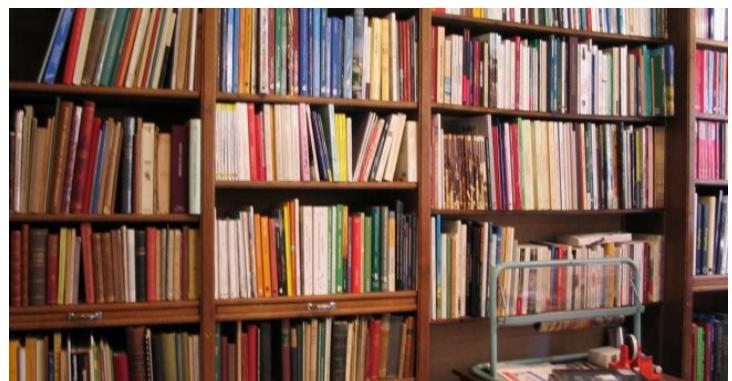
Samedi 5 décembre de 10:30 à 11:30 h

Quelques dates à retenir...

- Contes de Noël, le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes de Crots

- 9 ème Troc-livres le 31 janvier 2016

A très bientôt !



L'équipe de la bibliothèque

Club du Temps Libre



Les adhérents du club du temps libre de CROTS ont au cours du mois de septembre participé à 2 manifestations. La première le 9 septembre organisée par Génération Mouvement à Notre Dame du Laus leur a permis de marcher avec d'autres participants en aide à l'association solidarité Madagascar. Après un repas convivial cette journée s'est poursuivie par la visite du Muséoscope. Puis le 11 septembre, l'équipe composée de Bernard TRAVERSAZ, Jacques LEYDET et André ÉVIN s'est illustrée au challenge du Mourre-froid organisé comme tous les ans par le club de Réallon. La coupe qui leur a été remise par la présidente récompense une place sur le podium. Le 14 septembre, les séances de Gymnastique du Lundi matin ont repris avec le moniteur, Jean Pierre, de sports pour tous. Nous lançons un appel à celles et

ceux qui seraient intéressé(e)s. Vous pouvez nous contacter au 06 37 82 26 81. Enfin en ce début d'octobre, pour le repas des anniversaires, nous étions réunis au restaurant Chalvet et avons pu dans la joie et la bonne humeur partager un repas copieux et délicieux. Signalons qu'une de nos fidèles adhérentes Pierrette LUDWIG a fêté au cours de ce dernier trimestre 95 printemps. Son cadeau lui a été remis chez elle car elle n'avait pu se joindre à notre équipe. Dans le courant du trimestre, n'oubliez pas le repas de fin d'année dont la date vous sera communiquée dans les prochains jours. Vous serez informé(e)s également de la date à laquelle vous pourrez réviser votre code de la route. N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous disposez de temps libre. Les membres du club sont, sauf exception, les mardi et jeudi après-midi à la petite salle attenante à la mairie. Cordialement ,

Bernard GOUSSEBAYLE, Président du Club du temps libre de Crots



Kung Fu Wushu

Embrunais

Page facebook WUSHU hautes Alpes

功夫武術

Ça veut dire quoi Wushu ?

Ce n'est pas le sobriquet que me donne ma grand-mère, ce n'est pas non plus un plat à base de nouilles de riz ou encore le souffle de l'aspirateur !!!

Il s'avère que le terme « Kung Fu » a été dénaturé par les américains, en Chine on favorise les termes Wushu (Art chevaleresque), Kuo shu (Art du pays ou Art national)

Et si nous essayons de traduire Wushu avec un dictionnaire courant on fera l'erreur de l'interpréter par « Art de la Guerre »... Or Wushu signifie originellement « Art s'opposant à la violence » et cet art regroupe la technique, la philosophie, la pharmacopée, l'acupuncture, la méditation etc...

Mais alors, que veux dire « Kung Fu »? Et bien ce terme signifie travail accompli ou réalisation personnelle et nous avons tort de l'employer seul. Ainsi pour les arts martiaux il est plus convenable d'ajouter ce à quoi on se réfère.

Et à CROTS que fait-on tous les vendredis soir à la salle des fêtes ?

Sébastien PILON Instructeur fédéral, enseigne le Kung Fu Wushu sous les formes externes du moderne et du traditionnel : Tao lu c'est-à-dire des enchainements codifiés de technique d'arts martiaux chinois ; et Sanda ou Qinda qui correspond au combat.

Ces techniques requièrent une bonne condition physique, mais aussi force, souplesse, équilibre et maîtrise de soi. ... Le tout dispensé dans une ambiance conviviale mais où la discipline prédomine. Depuis Septembre 2015, 26 enfants et 18 ados / adultes participent aux cours .Certains pratiquent pour le plaisir, leur loisir, d'autres se préparent aux compétitions ou au passage de la ceinture noire.

Photo de l'équipe démonstration de Septembre 2015 aux forums des associations d'Embrun et Crots



RAM : du local à l'international



Radio associative depuis plus de 30 ans, RAM, émet depuis ses studios à Embrun. C'est une radio de proximité qui compte 4 salariés et une quarantaine de bénévoles pour animer les émissions et gérer l'association. Les programmes laissent une large place à l'actualité locale, politique, associative, économique, etc. Ils proposent aussi des émissions culturelles variées : musique très diverses, magazines (nature, patrimoine, arts, livres, ...), émissions littéraires, artistiques, avec des invités, etc. RAM, radio libre, émet de 8h 30 à 22 heures sur 100.2 dans l'Embrunais (93.7 dans le Savinois et le Gapençais ; 93.3 dans le Guillestrois et le Pays des Ecrins). Le site www.ram05.fr permet d'écouter la radio en direct depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, mais également de choisir une émission à écouter ou à télécharger en **podcast**. En dehors des plages de ses propres programmes, RAM relaie Radio France Internationale.

L'école



La rentrée des classes

Le 1er septembre, l'école a, cette année, accueilli 102 élèves, répartis en 5 classes :

- Petite et moyenne section : 28 élèves - Institutrice : Madame Carbou
- Grande section, CP : 20 élèves - Institutrice : Mesdames Cottalorda et Keller
- CP, CE1 : 17 élèves - Institutrice : Madame Bardonnenche
- CE2, CM1 : 17 élèves - Institutrice : Madame Girardi
- CM1, CM2 : 20 élèves - Institutrice : Madame Pascal

Les horaires et le temps d'activités périscolaires.

Un enfant, à Crots, peut arriver à l'école le matin à 7h45, et en repartir à 18h30. Tout est aménagé pour que les parents qui travaillent n'aient pas de souci de garde. Le détail des horaires est le suivant : de 7h45 à 8h15, c'est la garderie périscolaire payante assurée par le syndicat intercommunal Les Loulous. De 8h15 à 8h45, c'est l'activité périscolaire, gratuite, proposée par les animateurs des Loulous. De 8h45 à 11h45, c'est le temps scolaire, autrement dit la classe. S'ensuit la cantine, et la reprise des cours à 13h30, jusqu'à 15h45. De là débute la garderie communale, payante et gérée par la Mairie, jusqu'à 16h30. Les deux dernières heures sont reprises par la garderie périscolaire des Loulous. Exception du jeudi, de 15h45 à 16h45, créneau consacré, en plus des matinées, aux activités périscolaires, temps imposé par la réforme de l'éducation nationale. Pour les maternelles, c'est un temps d'éveil et de jeux calmes et pour les grands, ce sont de nouveaux jeux, des activités sportives, et la découverte de la 3D avec les illusions optiques.

Les olympiades

C'est dans la joie et la bonne humeur que se sont déroulées les olympiades de l'école de Crots, lundi 5 octobre. La directrice, les institutrices et une centaine d'élèves, accompagnés de parents, se sont déplacés jusqu'au camping municipal du village pour animer cette journée dédiée aux épreuves sportives. Agilité, rapidité et esprit d'équipe étaient au programme de la journée. Les petits comme les grands ont tous participé. A noter cette année, la présence de la micro crèche de Crots le matin, heureux de faire, eux aussi, un petit parcours sportif au milieu des grands. Pour récompenser leur efforts, tous ont eu droit à des bonbons ainsi qu'à des pommes et des bananes distribuées par l'association des parents d'élèves.



L'Abbaye de Boscodon

Bienvenue
chez vous
Visitez les trésors de votre patrimoine régional

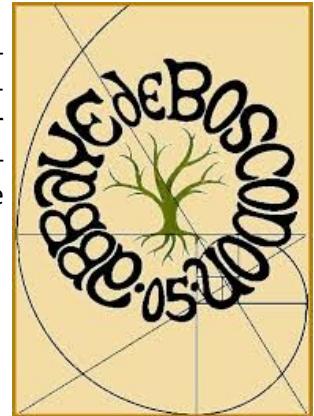
Soyez nature A vous la culture Partez à l'aventure
Des offres tous les vendredis, samedis et dimanches
du 9 octobre au 1er novembre 2015 inclus



Comme chaque année, nous participons à l'opération « bienvenue chez vous » organisée par la région PACA. L'idée est celle d'ouvrir le site aux habitants, en hors-saison (octobre), à tarifs réduits.

Les visites de décembre : les mardis 22 et 29 décembre à 14h. Durée : 1h30. Tarif : 7€ par personne / gratuit pour les moins de 12 ans.

"Quêtes de sens, choix de vie". Tel est le thème retenu pour le programme d'activités culturelles de l'année 2016 à Boscodon. Dans le monde éclaté qui est le nôtre, beaucoup recherchent des pratiques, des modes de vie ou une éthique susceptibles de donner sens à leur existence, en conformité avec leurs intuitions religieuses, politiques ou spirituelles. L'abbaye s'efforcera, durant l'année 2016, de donner écho à ces quêtes parfois insolites, et de permettre à ces "chercheurs de sens" de se rencontrer et d'entrer en dialogue.



Parc National des Ecrins

La zone du Liou : vers la reconnaissance d'un patrimoine naturel sensible



Depuis 1990 une taxe prélevée sur les permis de construire permet au Conseil Départemental des Hautes-Alpes de mettre en place une politique de valorisation des espaces naturels présentant un patrimoine écologique majeur pour le département.

La labellisation de ces territoires reconnus comme "Espace Naturel Sensible" permet de mobiliser des fonds destinés à gérer et à valoriser ces écosystèmes.

La zone du Liou qui s'étend depuis la partie boisée située

à l'arrière d'Intermarché sur la commune de Baratier jusqu'aux prairies et bois inondables situés au pied de la digue de Crots fera sans doute prochainement parti des sites labellisés "ENS" du département comme les 48 autres sites inscrits au schéma départemental voté en 2013.

Cet espace est connu depuis longtemps pour ces écosystèmes humides (ripi-sylve, prairie humide) qui permettent l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux notamment en période de migration. Au total ce n'est pas moins de 203 espèces différentes qui y ont été observées !

C'est également la seule frayère naturelle pour le brochet sur Serre-Ponçon

Le Parc national des Ecrins est partenaire de ce projet d'ENS, avec le département des Hautes Alpes, le syndicat mixte d'aménagement du lac (SMADESSEP) et la Fédération de Pêche la démarche au-delà du label doit permettre en réunissant un comité de site (composé de tous les acteurs concernés) de définir collégialement dans un premier temps le périmètre d'intervention et les actions à y conduire.

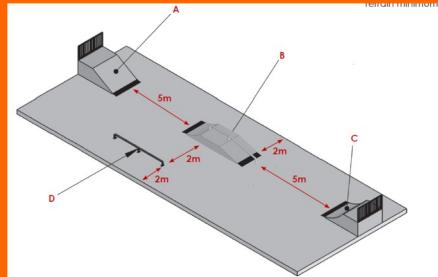
L'un des projets est la création d'un sentier de découverte de la nature qui sera en partie sur pilotis et permettra de pénétrer au cœur de la forêt inondée. Un poste d'observation de la faune sauvage et des panneaux d'information permettront d'expliquer et de mettre en valeur ce patrimoine naturel.

Jean-François Lombard, Chef de secteur

Projets

Skate Park et terrain multisports

Suite au vote du plan de financement pour la mise en place d'un Skate Park et d'un terrain multisports, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat, de la Région et du Département. La municipalité a eu une réponse positive du Conseil Régional, négative de l'Etat et est en attente de celle du Département. Il faudra de toute façon réaliser rapidement cet espace pour nos enfants.



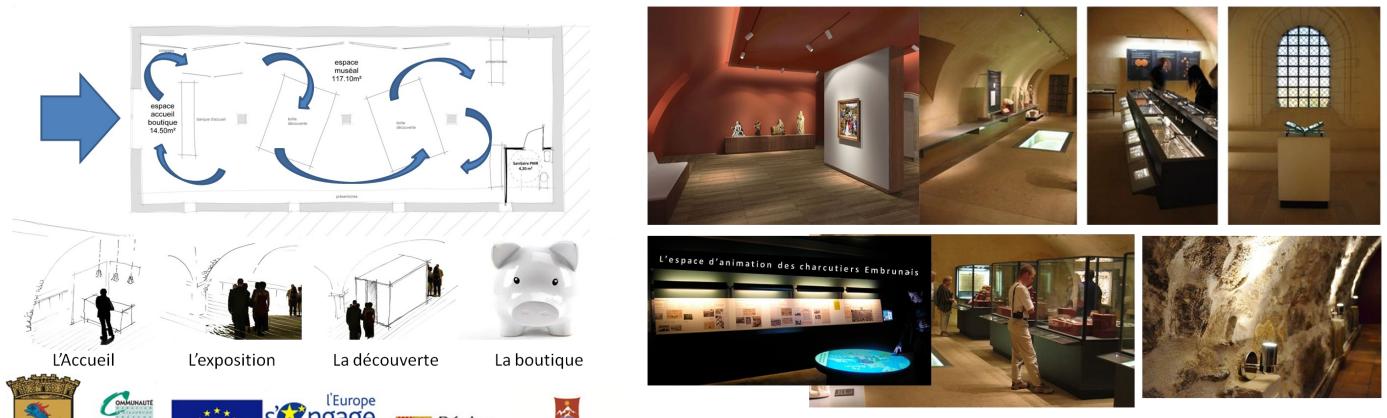
Eglise Saint Laurent - Appel exceptionnel à souscription

Les dossiers de demandes de subvention ont été déposés mais la commune reste tributaire de l'attribution d'une subvention régionale (commission mi-octobre). Dès notification, nous pourrons engager l'appel d'offre de la maîtrise d'œuvre pour un démarrage des travaux fin 2016. Par ailleurs, au vu de la baisse des dotations de l'état et des subventions, la commune va ouvrir une souscription auprès de la fondation du Patrimoine d'ici la fin d'année 2015 en vue d'alléger la partie autofinancement, et afin de continuer à sauvegarder l'Eglise. Les souscripteurs pourront bénéficier d'une déduction fiscale.



Le musée de la Charcuterie

Le musée de la Charcuterie devrait déménager dans la « grange Chevallier », au cœur du village. Cela implique des travaux sur l'existant et la création d'une partie scénique. Le coût total s'élève à 153 900 euros HT. L'objectif étant de mettre en valeur la collection existante, offrir un espace d'accueil, réaliser un lieu convivial, créer une scénographie et créer une communication active. La communauté de commune de l'Embrunais est notre partenaire pour la réalisation de ce projet et le cabinet « Polymorphe » a été choisi pour sa mise en œuvre.



Propriété Serres

La commune a choisi l'équipe de maîtrise d'œuvre suivante :

Christophe ZERILLO : Architecte

Economiste : bureau d'études Noël

Bureau d'études structures : cabinet Millet

Bureau d'étude thermique et fluides : cabinet Coste

Accompagnatrice BDM (Bâtiments durables Méditerranéens) : Eneides

L'équipe a commencé à travailler sur le projet et nous en sommes actuellement en phase APS (Avant Projet Sommaire). Le Permis de Construire devrait être déposé avant la fin de l'année pour un démarrage des travaux en 2016.

L'étude de sol et les diagnostics amiante ont également été réalisés.



Architecte : Zerillo
bdm
Eneides
ESQUISSE 02
06-01-15



Espace multimédia

Les locaux du Bureau du tourisme et de l'Agence Postale, vous accueillent du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00. Cet espace vous offre également la possibilité d'accéder à internet, via sa borne libre d'accès mais également d'emprunter, gratuitement, des jeux de sociétés, pour petits et grands. N'hésitez pas à vous y rendre, les employées communales se feront un plaisir de vous renseigner.



Dernière brèves

Les maires sont entrés « en résistance » contre la baisse des dotations

Porter la voix des collectivités locales, les défendre, protester. Ce qui cristallise la colère de l'Association des maires de France Hautes-Alpes ? Les baisses des dotations de l'Etat. C'est pourquoi elle a appelé à la mobilisation des maires haut-alpins, mais aussi de la population, le 16 septembre à Gap. « C'est la vie quotidienne de nos concitoyens qui est en jeu », résume Jean-Michel Arnaud, président de l'AMF 05 et maire de Tallard.



Congrès des maires



L'annual congrès des maires c'est tenu vendredi 2 octobre 2015, à Gap, présidé par Jean-Michel Arnaud, président de l'Association des maires de France. Ce congrès, très fréquenté, a été l'occasion pour les élus de lancer un nouveau message à l'Etat. Un tiers des communes va connaître de graves difficultés financières.

Elle offre son château à la municipalité

Voilà deux ans que Monique Yenco Fusella vient présenter ses toiles au Salon des Arts de Crots. Elle en a profité pour peindre des paysages de notre territoire, notamment le château de Picomtal. Toile qu'elle a offerte cette année à la municipalité, en remerciement de sa confiance et de sa fidélité.



Tablette tactile de la poste à l'agence postale



Le numérique modifie profondément nos habitudes. Un nombre croissant d'informations et de services est accessible grâce aux nouvelles technologies. Alors que l'utilisation d'internet tend à devenir incontournable, certains n'y ont pas encore accès. La Poste s'engage dans la lutte contre la fracture numérique. Elle généralise maintenant l'équipement des Agences Postales en tablettes numériques tactiles. L'Agence de Crots a été retenue et est, d'ores et déjà, équipée d'une tablette numérique de dernière génération et d'un mobilier de présentation. La tablette vous permettra de vous connecter à des sites locaux, dont celui de la mairie, et à une sélection de sites publics et postaux. Vous pourrez ainsi effectuer en ligne toute une série de démarches utiles à votre vie quotidienne. La consultation peut s'effectuer pendant les heures d'ouverture de l'Agence et son utilisation est gratuite. Depuis quelques semaines, Inna Moyano a intégré l'équipe de la mairie et assure quelques permanences à l'Agence Postale, en remplacement de Myriam Belaïdi.

Infos Crots Pratiques

Mairie
Le Village
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 13 05
www.crots.fr / E-mail : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00

Agence Postale Communale
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 59
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Bibliothèque Municipale
La Grande Charrière
05200 CROTS
Accueil les mercredi de 10h00 à 11h00 et les jeudis de 17h00 à 18h30 (pour rappel l'inscription est gratuite).

Bureau du Tourisme
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 40
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Ecole Primaire et Maternelle de CROTS
Le Serre
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

Les Encombrants
Ramassés tous les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie : **04 92 43 13 05**. La collecte est stoppée de novembre à février.

Déchèterie de l'Embrunais
Pralong
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 43 47 93
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Gare SNCF d'Embrun
05200 EMBRUN
Tél : 08 00 11 40 23
Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.
www.ter-sncf.com/paca



Elections régionales : 6 et 13 décembre 2015



Des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.

Les élections régionales sont prévues les dimanches 6 et 13 décembre.

Qui peut voter ?

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne. Pour les élections régionales de décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 autorise une révision supplémentaire des listes électorales prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015 (et non pas seulement jusqu'au 31 décembre 2014).

Où voter ?

Le bureau de vote de la commune se situe à la salle des fêtes.

Etat Civil

Naissances

- **Manon PENTE**, née le 30 août 2015 à Briançon. Elle est la fille de Sébastien et Aurélie Pente, domiciliés au Poêt.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ce petit bout » !

Mariage

- **Alice ELY et Richard GAUBERT**, mariés le 26 septembre 2015 à Crots, domiciliés à GAP. Richard est le fils de M. et Mme GAUBERT, domiciliés aux Chaulières.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

Décès

- **Léonie BERNARD**, décédée le 28 juillet 2015 à Crots, à l'âge de 91 ans. Elle était domiciliée Allée Elie Chauvet.
- **Albert RAPPIN**, décédé le 14 août 2015 à Crots, à l'âge de 77 ans. Il était domicilié au Poêt.
- **Germaine DRAMISSIOTIS, née ALBRAND**, décédée le 10 septembre 2015 à Allevard, à l'âge de 81 ans. Native de Crots, elle était la sœur de Paul ALBRAND, domicilié à Vicherette.
- **Geneviève ARESU**, décédée le 11 septembre 2015 à Embrun, à l'âge de 64 ans. Elle était l'épouse de Pierre ARE-SU, domicilié Place J. A. Serres.
- **André LIOTARD**, décédé le 15 septembre 2015 à Crots, à l'âge de 82 ans. Il était domicilié au Marquisat.
- **Edouard CATALIN**, décédé le 22 septembre 2015 à Embrun, à l'âge de 74 ans. Il était domicilié chemin de la Tour au Village.
- **Ginette HENRI, née DANA**, décédée le 28 septembre 2015 au Mesnil le Roi, à l'âge de 88 ans. Elle était native de Crots.
- **Maurice BORELY**, décédé le 30 septembre 2015 à Crots, à l'âge de 85 ans. Il était domicilié rue de Vicherette.
- **Johannes KUCHLER**, décédé le 13 octobre 2015 à Crots, à l'âge de 81 ans. Il était domicilié à Beauvillard.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

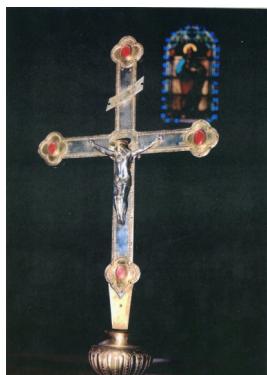
Nos compatriotes illustres...

Mathieu de RAME, le « Capitaine des CROTTE », VAINQUEUR DE LESDIGUIERES ET BIENFAITEUR DE LA COMMUNE.

Mathieu de Rame, sera chez nous le dernier descendant mâle de la noble lignée des Rame, qui plusieurs générations durant, va régner sur la seigneurie des Crottes. Une vieille famille du Briançonnais qui a laissé son nom à la Roche-de-Rame où se situait son fief d'origine et où subsistent toujours au lieu dit "Rame" (Cne. De Champcellas aujourd'hui) les pauvres ruines du château seigneurial. Gaspard, Antoine, Mathieu, autant de noms qui hantent encore les vieilles tours du château de Pycomtal. Si Gaspard vieux militaire sans histoire n'aura guère défrayé la chronique, son fils Antoine restera « célèbre » lui, à plus d'un titre ; Après avoir épousé les idées de la réforme, on va d'abord le voir un jour de 1579, ouvrir allègrement les portes du village aux hommes de Lesdiguières ; Un an plus tard en décembre 1580, c'est de concert avec ce dernier, qu'il ira « *mettre le feu aux quatre coins de l'abbaye de Boscodon sa pire ennemie* ». Plus tard, revenu au catholicisme, on le retrouve gouverneur de la place d'Embrun et réfugié dans la Tour Brune, quand le 19 novembre 1585 la ville est prise par son ancien ami le futur Connétable ! Son fils Mathieu qui va lui succéder, gardera lui une fidélité indéfectible à la foi de ses ancêtres et à son roi. Chef militaire dans la cavalerie, connu pour sa grande bravoure, celui que ses pairs appelleront le « Capitaine des Crottes », va surtout se distinguer à la tête d'une « cornette de 150 chevaux légers » lors du fameux combat de Jarrie près de Vizille, qui opposa victorieusement l'armée royale d'Henri III à celles de Lesdiguières. Au lendemain de cet exploit, c'est Mathieu qui sera chargé de porter au roi à Paris, les trophées pris à l'ennemi (onze étendards !), et un courrier ainsi rédigé par La Valette le commandant en chef : "... *Ne tairay l'honneur de cest exploict appartenir audit seigneur Alfonse qui a esté très dignement assisté desdicts sieurs d'Esgaravaques, des Crottes et Saint-Vincent, ausquels je le supplye de vouloir faire congoistre le bon gré qu'elle leur scayt de s'i estre prestés si généreusement, car il se peult dire ceste exécution avoir esté faicté avec quatrevingt chevaux et quatre à cinq cens harquebuziers dont ils sont d'autant plus à louer, ainsy qu'il plaira à vostre majesté leur tesmoigner...*". Le capitaine des Crottes fut reçu le 26 août par le roi "en la maison de la royne sa mère où ont esté autrefois les filles repenties", la cour admira fort son allure guerrière et le témoignage de sa vaillance, marqué par une large et profonde balafre au visage. En récompense de sa brillante conduite, Henri III nomma l'heureux messager chevalier de l'ordre militaire de Saint-Michel et gouverneur de Digne ; Les enseignes qu'il avait apportées furent remises à l'archevêque de Paris ; On les vit longtemps flotter dans la nef de l'église Notre-Dame". (**G. Veillon**).

Ecoutons Robert Aillaud, éminent historien Grenoblois nous raconter la scène : « ... *Imaginez le tableau : l'arrivée fracassante de Mathieu de RAME, puant, suant, crotté des bottes jusqu'au chapeau, il vient après la bataille de chevaucher 650 Km en six jours, il s'avance au milieu des mignons et des demoiselles, pomponnés, poudrés, parfumés, avec des bijoux et des plumettes de toutes couleurs (outre les « mignons du roi », il s'agit de « l'escadron volant », un quartieron de superbes jeunes femmes au service de la vieille reine mère Catherine de Médicis). Le contraste est saisissant, et pour couronner le tout, une large balafre barre la joue de Mathieu. C'est « Rambo » qui entre, et quelques femmes se pâment, tellement impressionnées...* » Est-ce une heureuse conséquence pour nous de ces honneurs et de cette gloire, ou bien le vaillant **Mathieu de RAME** voulait-il dédouaner les hôtes de Pycomtal aux yeux des habitants, de la "félone" passagère mais bien réelle d'**Antoine** son vieux père, toujours ait-il qu'avec son épouse **Lucrèce de VILLENEUVE**, ils vont faire don à l'église du village d'une magnifique croix processionnelle en argent portant leurs armoiries, probablement commandée à Paris à l'occasion de cette flatteuse expédition. Cet objet de grande valeur, classé au Patrimoine, ayant échappé à tous les pillages, est toujours jalousement conservé dans son trésor, par la commune de CROTS. Ajoutons que le 1^{er} mai 1593, Mathieu de Rame se verra remettre par le Dauphin, moyennant le versement de 488 livres, tous les droits qu'il avait encore sur la seigneurie des Crottes, dont les tenants prendront désormais le titre de seigneurs des Crottes et de Montmirail. Mathieu décèdera le 6 décembre 1627, sans postérité mâle. Sa seigneurie va « tomber en quenouille » pendant deux générations. C'est l'aîné de ses deux filles qu'il avait eues avec Lucrèce de Villeneuve, Hélène, mariée à Claude-Charles d'Autric de Vintimille, qui va lui succéder jusqu'à sa mort en 1660.

Roger CEZANNE



Photos :

Le portrait de Mathieu de Rame conservé au château de Pycomtal
La précieuse croix processionnelle offerte à l'église de Crots.